

PARC INTERNATIONAL D'ACTIVITÉS DE PARIS NORD 2

Villepinte / Tremblay-en-France /
Gonesse / Aulnay-sous-Bois (93)
Roissy-en-France (95)

© Crédit photo : Eric Morency

Le parc international d'activités de Paris Nord 2 s'étend sur cinq communes et deux départements. Il représente 374 ha dont 65 réservés aux espaces verts et 60 consacrés au Parc des expositions de Paris Nord/Villepinte.



CHIFFRES-CLÉS ET PROGRAMMATION

- ▶ **1973** : création de la ZAC
- ▶ **1977** : début de réalisation
- ▶ **Sur 374 ha** :
 - **940 000m²** SPC d'activités (500 entreprises soit 18 000 emplois)
 - **310 000m²** SPC de services
 - **300 000 m²** sur 72 ha pour le parc des Expositions
 - **83 000 m²** sur 18 ha de commerces

LES POINTS FORTS

Outre sa situation exceptionnelle, les atouts de Paris Nord 2 sont ses larges espaces verts et son paysage dans lequel s'intègrent harmonieusement des bâtiments d'une grande qualité architecturale, des équipements hôteliers et un ensemble de services diversifiés.

Des entreprises de toute nature et de toute taille s'installent à Paris Nord 2 ; elles implantent un siège social, des locaux d'activités, une succursale ou de la logistique. Le parc international d'activités de Paris Nord 2 est doté de nombreux équipements et services nécessaires au bon fonctionnement des entreprises (4 restaurants interentreprises, un bureau des douanes, une antenne postale, un service médical, des services bancaires, un club sportif...). A l'initiative de Grand Paris Aménagement 5 hôtels 4 étoiles, des restaurants, des commerces se sont installés sur le site. L'accueil des visiteurs, partie intégrante de l'image du site, a également été particulièrement étudié. Des aires d'information multilingues et un service de navettes sont à leur disposition.

LES DESSERTES

Situé à quelques minutes de l'aéroport Roissy Charles de Gaulle, Paris Nord 2 affirme sa vocation de site international avec la gare TGV ouverte sur l'ensemble du réseau à grand vitesse. Desservi par les transports en commun, dont la ligne B du RER (Châtelet – aéroport Charles de Gaulle), le parc international d'activités de Paris Nord 2 se situe à la croisée des autoroutes A1 et A 104 ouvrant vers le Nord et l'Est de l'Europe. Il accueillera l'une des gares du Grand Paris à horizon 2030 (ligne 17) et le développement du parc d'activités AeroliansParis et des transports en commun en site propre profiteront également au rayonnement de ce territoire.

L'ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Afin d'assurer la compétitivité et la pérennité de cette opération de grande envergure, Grand Paris Aménagement mène actuellement une réflexion sur la densification et la mutation du site. Cette démarche est en phase avec l'engagement pris en faveur d'un aménagement durable optimisant la consommation du foncier et favorisant la reconstruction de la ville sur elle-même.